

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice)

Correspondant : Mme Durban Charlotte, Assistante appel d'offres, 53 bd René Cassin, 06282 Nice, tél. : 04 93 18 75 89, télécopieur : 04 93 18 76 13, courriel : appel.offres@cda-habitat.fr, adresse internet : <http://www.cda-habitat.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Logement et équipements collectifs

Objet du marché : Réhabilitation énergétique de 186 logements - Résidence Cité du Soleil à Vallauris - Lot 6 : Plomberie et chaudières à condensation.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45454100
- Objets complémentaires : 45330000

Lieu d'exécution et de livraison : La Cité du Soleil - 24, avenue de Cannes, 06220 Vallauris

Code NUTS : FRL03

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Les caractéristiques principales sont les suivantes : Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine COTE D'AZUR HABITAT mène une politique de réhabilitation de ses résidences visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments les plus anciens afin d'en faire bénéficier les habitants.

Le présent marché est lancé selon une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation ne concerne que le lot plomberie - chaudières à condensation en vue de la passation d'un marché unique en entreprise individuelle ou en groupement d'entreprises, à prix global et forfaitaire.

Il s'agit d'une 2ème consultation suite à la défaillance de l'entreprise attributaire; les autres lots attribués préalablement, sont en cours d'exécution.

Le délai global d'exécution des travaux est de 9 mois, à compter de la date de l'ordre de service qui prescrira de commencer les travaux.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Réhabilitation énergétique de 186 logements - Résidence Cité du Soleil à Vallauris - Lot 6 : plomberie et chaudières à condensation.

Cette résidence est gérée sous le statut de copropriété. Côte d'Azur Habitat est propriétaire de 186 appartements ; les 7 autres logements appartiennent à des particuliers.

Le présent marché intègre une clause sociale d'insertion. Côte d'Azur Habitat s'est engagé dans une démarche de chantier propre.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un seul lot

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 février 2019

Cautionnement et garanties exigés : Une avance de 5% est accordée sur les marchés d'un montant supérieur à 50.000 euro(s) HT ayant un délai d'exécution supérieur à 2 mois. Il sera appliqué une retenue de garantie de 5%.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Subvention Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Subvention Région / FEDER
Emprunts

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Côte d'Azur Habitat n'impose pas de forme juridique particulière au groupement d'opérateurs économiques.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

• Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Les soumissionnaires devront fournir :

- La déclaration sur l'honneur attestant ne pas faire l'objet d'une des interdictions de concourir visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés et de pouvoir soumissionner à un marché passé par un pouvoir adjudicateur défini à l'article 10 de l'ordonnance.

- Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

- Une déclaration du candidat (modèle DC2 DAJ ou équivalent) faisant notamment apparaître les éléments permettant de juger de la capacité financière, technique du candidat.

Le DC1 et le DC2 peuvent être remplacés par le DUME prévu par le règlement 2016/7 de la commission européenne du 5 janvier 2016, sous réserve que les éléments indiqués dans ce document comportent l'ensemble des informations requises au titre de la présente consultation.

• Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

• Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Chaque concurrent mentionnera l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite de travaux de même nature que celle du présent marché.

- Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;

- Le ou les certificats de qualifications ou de capacités professionnelles.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix de l'offre (70 %)
- Qualité de l'offre (30 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 17 janvier 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Réha Cité du soleil - Lot 6

Renseignements complémentaires : L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

*Le prix : 70 % La note concernant le prix de l'offre sera évaluée pour 70 % (14 points/20) de la note totale

*La qualité : 30 % La qualité de l'offre sera évaluée pour 30% de la note totale (6 points/20) au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique explicatif à fournir :

- 1) Les fiches techniques des principaux produits et matériaux employés, conformes aux prescriptions du CCTP, et la méthodologie d'installation (dépose et repose), permettant de qualifier la valeur technique de l'offre (10%).
- 2) La méthodologie d'intervention en milieu occupé, la prise en compte de la sécurité sur le chantier et les modalités de mise en oeuvre de la charte chantier propre (10%).
- 3) Les moyens (véhicules et outillage tant en fabrication qu'en pose) avec lesquels le candidat envisage de réaliser ses prestations (5%).
- 4) Les personnels affectés au présent marché et leurs qualifications avec lesquels le candidat envisage de réaliser sa prestation (formations nominatives, CV) (5%).

Recours à la négociation :

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le(s) candidat(s) sur le montant et/ou les modalités techniques de leur offre.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur :

www.achatpublic.com

En application de l'article 40.I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur, mais la signature électronique n'est pas exigée.

Si le candidat adresse plusieurs offres dématérialisées, seule la dernière offre reçue, dans les conditions du présent règlement, sera examinée.

La consultation est directement accessible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com>

Le soumissionnaire reconnaît avoir pris connaissance des pré-requis de la plateforme de dématérialisation www.achatpublic.com et toute action effectuée sur ce site sera réputée manifester le consentement du soumissionnaire à l'opération qu'il réalise. En cas de difficulté lors de la remise des candidatures ou offres, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex. Téléphone: 01 79 06 76 00 Mail: support@achatpublic.com

La signature électronique de l'Acte d'Engagement et des autres pièces contractuelles n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre.

L'Acte d'Engagement ainsi que les autres pièces contractuelles du marché seront uniquement signés, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 décembre 2018

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, Service des Greffes, 33 bd Franck Pilatte, 06300 Nice, tél. : 04 92 04 13 13, télécopieur : 04 93 55 78 31, courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr

Détails d'introduction des recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)
Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA).

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 6 Lot 6 - Plomberie et chaudières à condensation

Réhabilitation énergétique de 186 logements - Résidence Cité du Soleil à Vallauris -

Pour information, cette réhabilitation énergétique fait l'objet de 4 lots séparés, dont 3 sont en cours actuellement :

Lot n°5: Menuiseries extérieures et volets persiennes

Lot n°7: Electricité, panneaux rayonnants et mise en sécurité

Lot n°8: Portes palières.

La présente consultation concerne le lancement du lot n°6 de travaux de mise place de chaudières gaz à condensation.

C.P.V. - : Objet principal : 45454100

• Objets complémentaires : 45330000

Coût estimé (HT) : 363000 euros (Euros)